



PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

MITAE - 21 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et pourra ajuster sa préparation des repas en lien avec la famille

(Pas de prérequis)

Savoirs :

- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire
- La place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires
- Les liens de cause à effet entre alimentation et psychologie
- Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant
- Les différents produits de substitution
- Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs
- Les allergies et les intolérances alimentaires
- Les éventuelles carences en nutriments et les alternatives recommandées
- La néophobie alimentaire

Savoirs-faire :

- Adapter une recette en prenant en compte les spécificités alimentaires de l'enfant accompagné
- Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant
- Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants
- Utiliser des ressources ludiques et adopter une posture appropriée pour aider l'enfant dans sa relation à la nourriture
- Mettre en place toute mesure visant à prévenir l'obésité infantile
- Repérer les différents troubles alimentaires, leurs causes et cerner leurs impacts sur le développement global de l'enfant (allergie, intolérance, néophobie, carences en nutriments - alternatives recommandées)
- Gérer les refus de l'enfant et mettre en place des stratégies
- Repérer et identifier les conduites à risque chez les enfants
- Questionner et dialoguer avec la famille à propos de leurs habitudes alimentaires
- Informer/alерter les parents des signes d'une alimentation déséquilibrée et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire

Savoir-être :

- Être force de proposition
- Être patient et à l'écoute
- Être observateur



PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Marie Jacquot, assistante maternelle pendant 11 ans, formatrice certifiée, diplômée en psychopédagogie, psychopédagogie, formée aux troubles alimentaires pédiatriques, accompagne les professionnel·les dans la compréhension des difficultés alimentaires du jeune enfant et l'adaptation de leurs pratiques au quotidien

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Nombre de stagiaires :

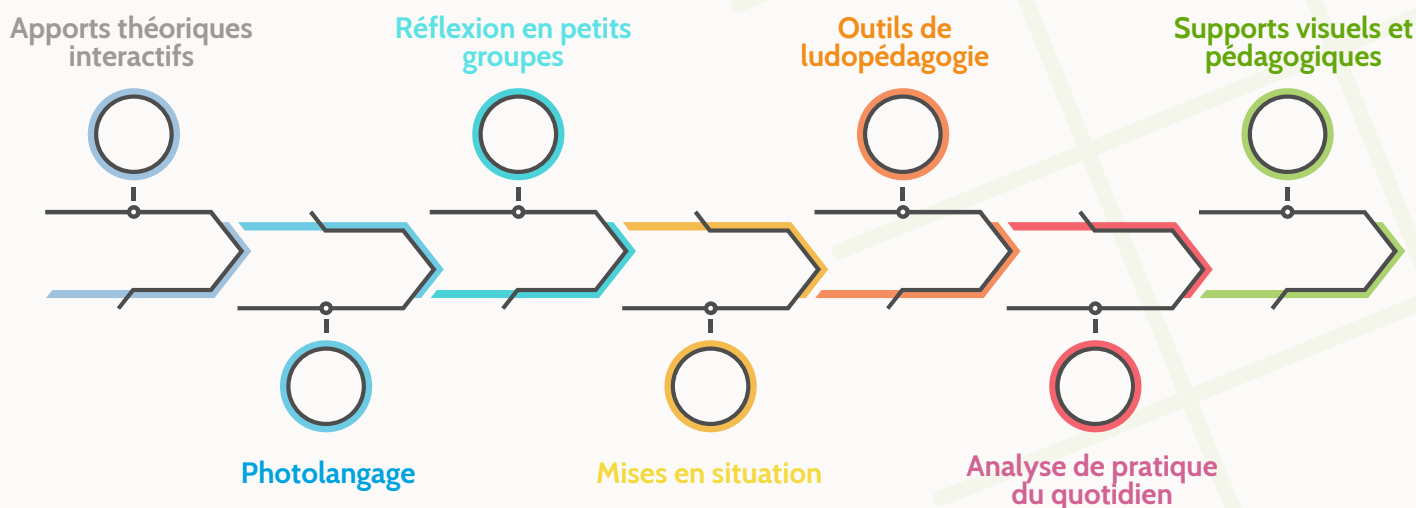
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli



PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

